



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2019

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 4 mars 2019 à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M<sup>mes</sup> et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Daniel Campbell, Sylvie Ouellette, Vincent Roy et Jean-François Poulin, sous la présidence du maire, M. Patrick Melchior, formant quorum. Étaient également présents M. Yves Deslongchamps, directeur général et M<sup>me</sup> Marielle Benoit, greffière.

**2019-120 Octroi du contrat de vidange systématique des fosses**

Documents : Procès-verbal d'ouverture des soumissions et analyse de conformité administrative datés du 19 février 2019.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public, une soumission a été déposée comme suit :

Soumissionnaire	Prix total (Incluant les taxes)
Enviro <sup>5</sup>	123 713,10 \$

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'octroyer le contrat pour la vidange des fosses pour les années 2019 et 2020 à la compagnie Enviro<sup>5</sup> au coût unitaire établi dans leur soumission, soit 134,50 \$, excluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-451-20-446.

Copie certifiée conforme ce 5 mars 2019.

Marielle Benoit, OMA  
Greffière